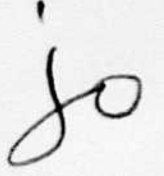
AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



n° 533 A.D.

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE"

(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX - B.P. 355 - 62005 ARRAS - Tel 23.09.35

DLP 19-10-78032372

Rég. recettes Dir. Dép. Agric. 13, Grand-Place - 62022 ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 60 Francs

BULLETIN n° 135 du 18 OCTOBRE 1978

GRANDES CULTURES

ESCOURGEONS - JAUNISSE NANISANTE

Les vols de pucerons se sont poursuivis jusqu'au rafraîchissement de ces derniers jours.

Toutes les parcelles semées à la fin du mois de Septembre ont été contaminées dans l'OISE, l'AISNE et la SOMME.

Malgré des populations faibles au départ, on a pu noter un développement rapide des populations aptères en raison des bonnes conditions climatiques de la première quinzaine du mois. Toutes ces parcelles doivent être traitées sauf exception.

Des débuts d'infestations ont pu être notés sur des escourgeons en train de lever dans la région de DOULLENS le 16 Octobre laissant penser que toutes les parcelles qui ont levé pendant la première quinzaine d'Octobre sont, pour l'immédiat, des parcelles à risques.

Dans le PAS-de-CALAIS et le NORD, où l'on note moins de semis précoces qu'en PICARDIE, on enregistre les premières infestations depuis 8 jours.

En conclusion, les populations de pucerons aptères peuvent évoluer dans les parcelles contaminées même tardivement à la faveur de conditions climatiques favorables. Le seuil de nuisibilité de 2 plantes sur 3 portant un puceron au moins pourrait être atteint.

De nouveaux vols peuvent se produire à la faveur de journées suffisamment chaudes (12 à 15° C Max.) .

Nous rappelons que les traitements peuvent être effectués à l'aide de :

- Bromophos (Sovinexion 25 à 1,5 l de produit commercial/ Ha),
- Perméthrine (Perthrine à 0,16 l / Ha).

Le Fenvalérate (Sumicidin à 0,250 - 0,50 l / Ha) et la Décaméthrine (Décis à 0,3 l / Ha) peuvent aussi être employés.

MAIS - PYRALE

Pour les zone de L'OISE où la présence de ce ravageur a été constatée, il serait bon d'évaluer, dans des parcelles non traitées, le nombres de larves présentes dans les pieds. Pour ce faire, on prélévera 5 fois 10 pieds consécutifs en 5 endroits de la parcelle pris au hasard dans toute son étendue.

A titre indicatif, le seuil de nuisibilité est voisin de 1 larve par pied.

.../...

39

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD PICARDIE DIRECTEUR-GERANT : P. JOURNET

ARBORICULTURE FRUITIERE

TRAITEMENTS D'AUTOMNE DES POMMIERS ET DES POIRIERS

Lutte contre la Tavelure

Pour les vergers infestés, de manière à réduire les foyers de contaminations primaires, nous vous conseillons de réaliser deux traitements :

- l'un sur les arbres avant la chûte des feuilles avec une bouillie à base de bénomyl, carbendazime ou méthylthiophanate à la dose de 50 g de matière active / hectolitre,

- l'autre sur le sol à la chûte complète des feuilles avec une solution d'urée à 5 % (110 à 120 kg de Perlurée 46 % dans 1 000 litres d'eau).

Lutte contre les chancres

Réaliser trois traitements à base de cuivre (500 g de cuivre métal / Hl) aux époques suivantes :

1er traitement au 1/3 de la chûte des feuilles,

2ème traitement au 2/3 de la chûte des feuilles,

3ème traitement 20 jours après la chûte complète des feuilles.

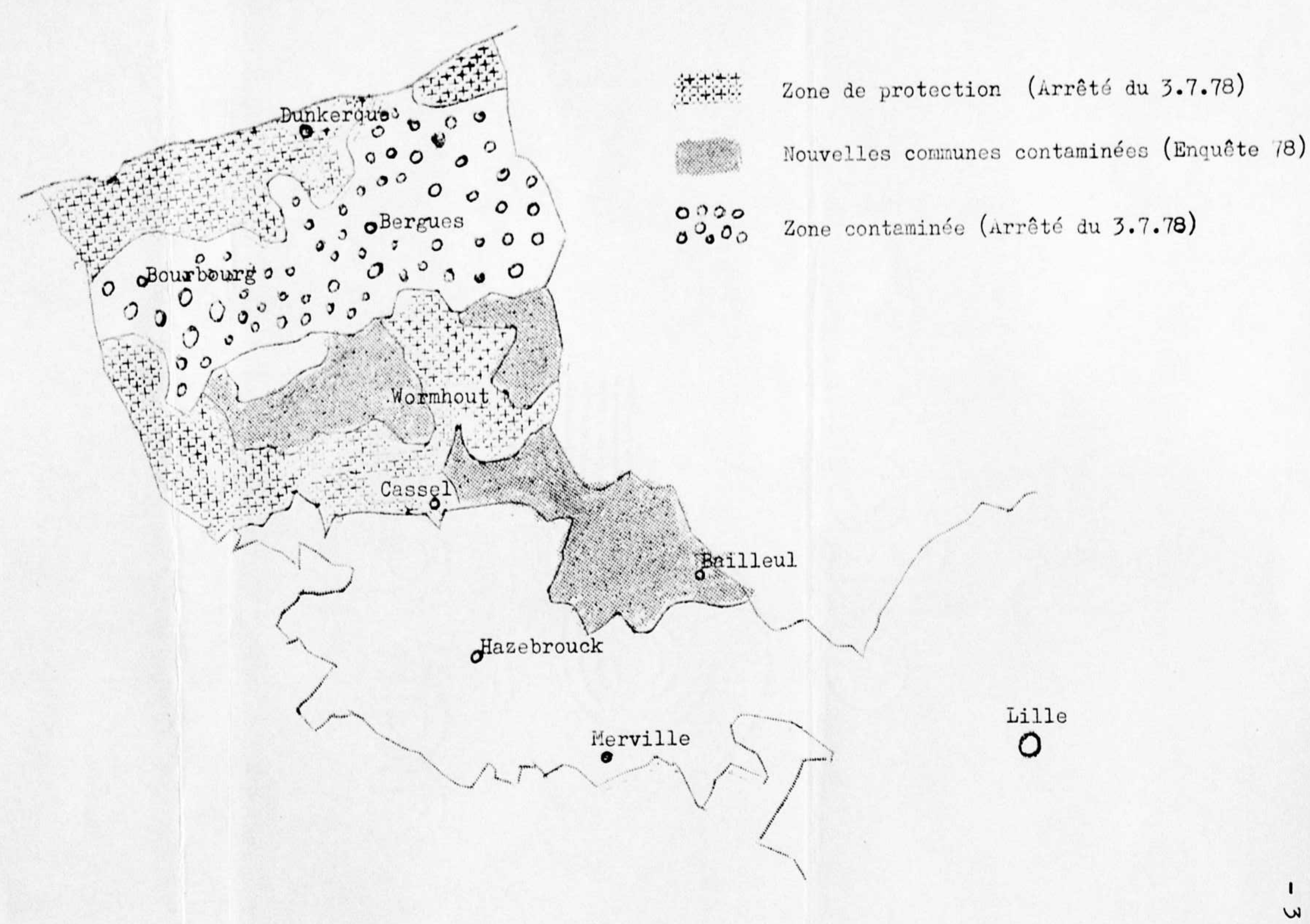
Lutte contre la sésie

Pour les vergers envahis par ce lépidoptère, réaliser dès la réception du bulletin un traitement à base de Dichlorvos (200 g / Hl) ou d'Oléoparathion (60 g / Hl) en mouillant abondamment.

C.P.P.A.P. n° 533 A. D.

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE

D. CALLU



C.P.P.A.P. n° 533 A. D.

40

L'INGENIEUR D'AGRONOMIE

D. CALLU